

Consultation prébudgétaire 2024

La [Commission sur les finances et l'administration](#) souhaite consulter la population montréalaise quant aux orientations budgétaires de la Ville de Montréal pour l'année 2024.

La consultation prébudgétaire 2024 est un mécanisme de démocratie participative qui vous permet de faire part de vos idées et avis afin d'orienter l'élaboration du prochain budget. Cette année, la population montréalaise est invitée à se prononcer sur de nouvelles mesures d'écofiscalité et de fiscalité, ainsi que sur la revue des activités et des programmes offerts par la Ville et par l'agglomération de Montréal.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à consulter la page : ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2024.

Étape 1 – S'informer

Le document de consultation sera présenté lors d'une **séance publique d'information**.

Date et heure : Mercredi 29 mars 2023, de 18 h à 21 h

Lieu : Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (édifice Lucien-Saulnier)

Webdiffusion : La séance publique sera accessible en direct et en différé à partir de ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2024

La présentation sera suivie d'une période de questions. Pour participer, inscrivez-vous à partir du [formulaire en ligne](#) ou sur place, dès 17 h 30.

Étape 2 – S'exprimer : divers moyens à votre disposition

Pour vous exprimer sur les thèmes de la consultation prébudgétaire, vous pouvez :

1- Présenter un mémoire à la Commission lors des audiences publiques prévues les :

Mardi 25 avril 2023, de 13 h 30 à 16 h 30 – En personne
Salle du conseil de l'hôtel de ville, 155, rue Notre-Dame Est

Mardi 25 avril 2023, de 18 h à 21 h – En personne
Salle du conseil de l'hôtel de ville, 155 rue Notre-Dame Est

Jeudi 27 avril 2023, de 9 h 30 à 12 h – Par visioconférence

Jeudi 4 mai 2023, de 9 h 30 à 12 h - Par visioconférence *(si le nombre d'inscriptions le requiert seulement)*

L'inscription pour présenter un avis lors de ces séances est obligatoire. Vous pouvez le faire à partir du [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 514 872-3000. **La date limite**

2- Déposer un mémoire ou une opinion par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur le transport et les travaux publics
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
commissions@montreal.ca

3- Répondre au questionnaire en ligne accessible à www.montreal.ca entre le 22 mars et le 6 avril 2023.

Étape 3 – Participer à l'assemblée d'adoption des recommandations

La Commission adoptera ses recommandations lors d'une **assemblée publique webdiffusée**.

Date et heure : **Vendredi 29 mai 2023, de 13 h 30 à 15 h**

Webdiffusion : La séance publique sera accessible en direct et en différé à partir de ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2024

Le projet de recommandations et le formulaire pour transmettre une question ou un commentaire seront disponibles le jour de l'assemblée à : ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2024

Accessibilité

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou en American Sign Language (ASL) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Renseignements

Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514-872-3000
commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)